

7 mai 2007

Procès-verbal de l'assemblée générale des délégués de la Voix Romande

La 78ème assemblée générale ordinaire des délégués de la Voix Romande de Bienne et environs s'est tenue lundi 7 mai 2007 dans la grande salle du restaurant Romand à Bienne.

Présidence: Roland Probst

Comité: Vice-président : Jean-Daniel Vuilleumier (démissionnaire) ; Caissier : Raymond Vernier ; Secrétaire : Yvan Paroz ; Secrétaire des verbaux : Françoise Grand ; Abonnements et mutations : Lucien Parel ; Archiviste : René Devaux ; Assesseur : Jean-Pierre Schnider.

Représentant de la maison Gassmann : M. Beat Grossenbacher, rédacteur en chef du Journal du Jura.

Organe de révision: La société « NBT Suisse », le club d'accordéoniste « Les Grillons » et la société « Française Bienne ».

Président d'honneur: Serge Bernasconi

Membres d'honneurs: Aloïs Rosselet, Norbert Borne, Joseph Merazzi, Jean-Pierre Welten et Richard Siggen.

Présents: 39 sociétés, totalisant 100 voix, majorité absolue 51 voix. Excusées 2 sociétés, ne sont pas présentes 8 sociétés, soit un effectif de 49 sociétés régulièrement inscrites.

La société de chant les « Branle-Glottes », sous la direction de M. Antonio Ascione, accueille les délégués à l'assemblée par quelques chants du plus bel effet, petit concert varié et divertissant. Que son président M. Henri Bays en soit vivement remercié !

A 20h30, le président Roland Probst ouvre la 78ème assemblée générale ordinaire des délégués de la Voix Romande de Bienne et Environs en souhaitant une cordiale bienvenue à l'assistance. Il salue particulièrement le président d'honneur M. Serge Bernasconi, les membres d'honneur, M. Beat Grossenbacher rédacteur en chef du Journal du Jura, ainsi que M. Jean-Claude Hadorn, correspondant libre pour les sociétés romandes auprès du Journal du Jura. On passe à l'ordre du jour, pour constater que la convocation de cette 78ème assemblée générale a été faite en temps utile et conformément aux statuts par courrier envoyé à chaque société en date du 29 mars 2007 ainsi qu'un encart paru dans les colonnes de la Voix Romande du jeudi 3 mai 2007. L'ordre du jour est accepté tel que proposé, avec un complément à ajouter au point 12a honorariat. Les scrutateurs sont désignés en les personnes de Mme Emilie Berberat de la société de chant la « Lyre », Mme Chantal Garbani de la société Jurassienne d'Emulation et M. Paul Pittet de la société « Jass Club Romand ».

Après lecture du procès-verbal de la 77ème assemblée générale du lundi 8 mai 2006 au restaurant Romand, celui-ci est approuvé par acclamations. Le président remercie son auteur Françoise Grand, pour la parfaite tenue de ce procès-verbal. Dans son rapport le président Roland Probst met l'accent sur le fait qu'aucune autre fédération n'a la chance, par l'intermédiaire des rédacteurs des sociétés romandes de pouvoir écrire tous les jeudis dans le journal local. Il exprime ses sincères remerciements à la maison d'édition Gassmann à son rédacteur en chef M. Béat Grossenbacher ainsi qu'à tous ses collègues du comité pour leur soutien et leur amitié, débouchant sur une collaboration inconditionnelle avec les sociétés. Le comité s'est réuni à 5 reprises, plus une séance spéciale avec M. Marc Gassmann, afin de traiter les affaires courantes. Il nous rappelle que c'est la 10ème année consécutive que la rédaction du Journal du Jura se charge de faire paraître dans les colonnes de la Voix Romande les communiqués des sociétés. Le président rend hommage aux nombreux membres et amis de la Voix Romande qui nous ont quittés lors de l'année écoulée. L'assistance debout se recueille un instant en hommage aux défunts. Dans son rapport clair et précis le caissier Raymond Vernier nous fait part d'un léger bénéfice de Fr. 918.13. M. Roland Ory de la société « NBT Suisse », porte-parole des sociétés « Les Grillons » et la société « Française » proposent aux noms des réviseurs de donner décharge au comptable et au comité. M. Béat Grossenbacher au nom de la rédaction et de la direction, excuse tout d'abord M. Marc Gassmann et invite les délégués à respecter le nombre de lignes mises à leur disposition, et relève que malgré une hausse de l'abonnement annuel du Jura Jeudi, les excellents rapports qui existent entre le Journal du Jura et la Voix Romande continuent comme par le passé à être fructueux. Il invite les membres de la Voix Romande à se rapprocher davantage du Journal du Jura, par de nouvelles demandes d'abonnements. Une offre spéciale pour les membres est faite à savoir : 12 mois - Le Journal du Jura quotidiennement / pour seulement Fr. 200.-- ; au lieu de Fr. 315.--.

Les rapports du président Roland Probst, du caissier Raymond Vernier ainsi que le rapport de la rédaction ne suscitant ni question ni modification sont approuvés à l'unanimité par de vifs applaudissements.

Malheureusement, suite à l'augmentation de l'abonnement annuel la société « Procap » a donné sa démission de membre de la Voix Romande. Une nouvelle société a fait son entrée dans la grande famille de la Voix Romande, il s'agit du « Chò ur mixte Péry-Sonceboz, à qui nous souhaitons une cordiale bienvenue. Ainsi notre fédération se compose actuellement de 50 sociétés régulièrement inscrites. Grâce à une bonne gestion la proposition de ne pas augmenter la cotisation fixe annuelle est approuvée par l'assemblée. Le budget est accepté sans commentaire. Programmé depuis un certain temps suite à son départ pour les Etats-Unis, la démission du vice-

président Jean-Daniel Vuilleumier nous est parvenue. Membre du comité depuis 1990, c'est avec tristesse que ce joyeux compagnon nous quitte. L'homme idéal pour le remplacer a été trouvé en la personne de Jean-Claude Hadorn. Le prochain comité aura le visage suivant : Le président d'honneur : Serge Bernasconi ; Président : Roland Probst ; Vice-président : René Bellini ; Caissier : Raymond Vernier ; Secrétaire : Yvan Paroz ; Secrétaire des verbaux : Françoise Grand ; Responsable du site Internet et convocateur : Jean-Claude Hadorn ; Abonnements et mutations : Lucien Parel ; Archiviste : René Devaux ; Assesseur : Jean-Pierre Schnider. Le mandat de la société « NBT Suisse », réviseur des comptes étant arrivé à échéance, la composition des réviseurs des comptes pour l'année 2007-2008, aura le visage suivant : La société les « Grillons », la société « Française » et la société « La Lyre » (nouveau). Jean-Claude Hadorn, homme d'expérience connaissant tous les rouages de nos sociétés fonctionne à plein régime depuis une année pour la plus grande satisfaction de toutes les sociétés de la Voix Romande. Toute la grande famille de la Voix Romande lui adresse ses plus chauds remerciements pour son remarquable travail et sa disponibilité. Suite au départ pour les Etats-Unis et après 17 années passées au comité de la Voix Romande, nous avons reçu la démission de notre vice-président et convocateur Jean-Daniel Vuilleumier. Toujours plein de compréhension et d'attention, fidèle en amitié et d'humeur toujours joyeuse, l'assemblée des délégués de la Voix Romande lui souhaite plein succès dans son nouveau pays d'adoption et le nomme : « Membre d'honneur de la Voix Romande » par acclamations. Aucune proposition ou suggestion n'est parvenue au comité. Personne ne prenant la parole dans les divers, le président adresse des remerciements à tous les délégués pour la parfaite tenue de cette 78^{ème} assemblée générale ordinaire, toute empreinte de sérieux et de cordialité. Il adresse encore des remerciements, au président d'honneur, aux membres du comité ainsi qu'à toutes les personnes présentes, en rappelant que la prochaine assemblée générale des délégués de la Voix Romande de Bienne et environs, aura lieu le lundi 5 mai 2008 à Bienne. Il clôt cette 78^{ème} assemblée générale en invitant chacun et chacune à prendre le verre de l'amitié en souhaitant à tous et à toutes une bonne santé et beaucoup de joie dans leur société respective. Clôture de l'assemblée générale des délégués à 22h15.

Le président : Roland Probst